La formation qualifiante au Conseil conjugal et familial

Le métier de conseiller·ère conjugal·e et familial·e (CCF) consiste à exercer – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d'information, d'orientation et d'accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple…), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille. Il s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité.

Objectifs pédagogiques et champs d'intervention

Cette formation a pour principal objectif de permettre aux stagiaires d'exercer une fonction d'aide appuyée sur leurs compétences d'écoute et d'accompagnement des personnes dans le champ de la sexualité aussi bien dans ses dimensions affectives et relationnelles que sociales.

Les activités développées dans le cadre du conseil conjugal et familial peuvent être destinées autant à une personne, un couple, une famille, un groupe, ou des professionnel·le·s. Elles permettent d'exercer en centre de planification, en centre d'interruption volontaire de grossesse, en exercice libéral, et dans toute structure associative ou institutionnelle proposant de l'accueil, de l'information, de l'animation ou de l'accompagnement dans les domaines liés aux champs de compétences du conseil conjugal et familial.

L'animation de groupes d'information et de paroles – notamment dans le cadre de l'éducation à la sexualité – et **la conduite d'entretiens dans le cadre de la relation d'aide** (choix contraceptif, interruption de grossesse, accompagnement à la parentalité, situations de conflit, de violences intrafamiliales, conjugales, sexistes, sexuelles…) **sont des éléments essentiels de la pratique du conseil conjugal et familial.**

L'écoute mobilisée dans l'exercice du conseil conjugal et familial ne relève pas de l'expertise ni d'une approche psychanalytique. Elle a pour objectif premier de permettre à la personne de situer sa problématique au sein d'un contexte sociétal, social, familial, personnel et – plus particulièrement dans les cas de violences – de renforcer sa place en tant que sujet afin qu'elle opère des choix adaptés à sa situation et à son mieux-être.
Pour cela, la formation s'attachera à ce que les stagiaires identifient leurs représentations, vécus, opinions et/ou aspirations personnelles concernant les différents thèmes abordés afin de pouvoir, d'une part, s'en distancier dans la relation d'aide et, d'autre part, proposer dans leur fonction d'accompagnement et d'orientation une approche centrée sur la personne.

Les interventions en conseil conjugal et familial se construisent le plus souvent dans un cadre partenarial et impliquent un diagnostic du territoire permettant d'analyser l'évolution des demandes et d'adapter les réponses et propositions dans une réalité pluridisciplinaire. **Apprendre à travailler en réseau et en équipe afin de pouvoir développer et mettre en œuvre des projets est un autre objectif de cette formation**.

Contenus pédagogiques

Les principes de l'écoute active (approche *counseling*), **l'analyse des rapports sociaux de sexe, l'approche en réduction des risques et la démarche d'éducation populaire constituent les éléments fondamentaux et transversaux de la formation proposée.** Les divers apports et exercices viseront leur appropriation autant dans le cadre de la relation interindividuelle que dans une dynamique de groupe. C'est dans cette optique que seront travaillées les différentes thématiques pouvant être rencontrées dans les champs d'intervention du conseil conjugal et familial : sexualités ; contraception, grossesse, avortement, accouchement sous secret ; désir d'enfant, aide médicale à la procréation, adoption et accompagnement à la parentalité ; maltraitance et violences sexuelles, sexistes, conjugales, familiales ; problématiques spécifiques : maladie, deuil, handicap, VIH/IST, interculturalité, trans'identités, addictions, prises de risques, vulnérabilité sociale… (*Voir programme détaillé*).

Démarche pédagogique

Les principes de l'éducation populaire sous-tendent la démarche pédagogique que propose le Planning Familial en formation et dans ses autres activités.
Cette approche requiert des stagiaires un fort degré d'implication dans les apprentissages car elle s'appuie sur les savoirs du groupe. Elle les engage dans un travail à partir des représentations associées aux différents thèmes abordés qui vient interpeler la connaissance de soi. Une attention particulière sera portée à la dynamique du groupe, invitant chacun·e à interroger son propre rapport aux autres – et à l'apprentissage – dans une démarche d'autoévaluation permanente. L'alternance entre élaboration collective, apports théoriques, mises en situation et analyse de la pratique est la méthodologie privilégiée dans la formation du Planning Familial.

Le Planning Familial 13, organisme de formation depuis 1976, fonde son activité de formation sur l'analyse de la pratique de son équipe où une vingtaine de personnes exercent la fonction de CCF ; celle-ci réalise un travail de réseau permanent qui enrichit sa lecture des problématiques rencontrées.

Le Planning Familial 13 est engagé dans la démarche qualité pour certifier le professionnalisme de son organisme de formation et il est référencé « Datadock ».

Le Planning Familial 13 est une association départementale du Mouvement Français pour le Planning Familial dont les missions depuis 1956 visent à promouvoir une sexualité libre et épanouie. Mouvement féministe d'éducation populaire, l'association milite pour un meilleur accès aux méthodes de prévention et de réduction des risques, notamment en matière de grossesses non désirées et d'IST. Le Planning Familial lutte pour le droit de choisir sa maternité (accès à la contraception, à l'avortement) et contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Il lutte contre toutes les formes de violences (sexuelles ou sexistes : familiales, conjugales, agressions sexuelles et viols, mariages forcés, mutilations sexuelles…) et contre les normes inégalitaires entre les sexes. **Ces orientations sont transversales aux différentes activités de l'association et guident le projet pédagogique de la formation.**

Les activités du Planning Familial 13 mobilisent une équipe de salarié·e·s, intermittent·e·s du spectacle et bénévoles dans les champs d'intervention suivants :
– **sensibilisation, information, animation de groupes de jeunes et d'adultes** (dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les centres spécialisés, etc.) notamment à travers la pratique du théâtre forum et la conduite de groupes de paroles ;
– **mise en œuvre de programmes de prévention dans le champ du développement affectif et social** (EVRAS - éveil à la vie relationnelle, affective et sexuelle ; PRODAS - Programme de développement affectif et social ; …)
– **information et orientation :** accueil physique, téléphonique, et via le site internet *www.parlons-sexualités.fr* ;
– **accompagnement des personnes dans le cadre d'entretiens de conseil conjugal et familial** (individuel, couple, famille) dans le cadre de permanences (CPEF, EICCF, CIVG de l'hôpital d'Aix) et sur la plate-forme téléphonique du numéro vert national *Sexualités, contraception, IVG* ;
– **consultations médicales à orientation gynécologique** ;
– **animation de réseaux et implication dans une dynamique partenariale** ;
– **formation des professionnel·le·s à diverses thématiques** (écoute et relation d'aide ; réduction des risques ; sexualité et handicap ; genre et violences ; interventions collectives en éducation à la sexualité ; PRODAS…) ;
– **élaboration, mise en œuvre et évaluation de projets** ;
– **animation de la vie associative.**

Les stagiaires auront accès à une grande partie de ces activités dans le cadre de leur stage pratique, le Planning Familial 13 étant un terrain de stage privilégié de par la variété de ses domaines d'intervention qui recoupent les principaux champs de pratique du conseil conjugal et familial.

Les stagiaires de la formation bénéficieront d'un accès au Centre de documentation de la Confédération nationale du Planning Familial qui dispose d'un fonds documentaire **de plus de 24 000 références**. Les objectifs du centre de documentation du Planning Familial sont de réunir les ressources utiles, de permettre d'actualiser les connaissances et les pratiques, grâce notamment à la mise à disposition d'une base de données, à l'édition de dossiers documentaires ou encore à la diffusion d'une *newsletter* et d'une revue de presse internationale.

L'équipe pédagogique du Planning Familial 13 compte une dizaine de personnes salariées impliquées dans l'animation de ses formations. Les principales intervenantes dans la formation au conseil conjugal et familial sont :

– **Viviane FRANKHAUSER-MEDJAHED**
Conseillère conjugale et familiale formée à l'intervention systémique, elle encadre la formation et en assure la cohérence pédagogique. Elle possède une solide expérience dans la formation de relais et l'accompagnement des professionnel·le·s au sein des réseaux et en intervention collective avec l'outil du théâtre forum. Elle intervient sur plusieurs thématiques de la formation CCF.

– **Béatrice BIZOT**
Conseillère conjugale et familiale et éducatrice spécialisée formée à l'analyse systémique, elle assure l'accompagnement personnalisé des stagiaires. Elle veille à leur progression dans le parcours de formation CCF et les accompagne dans le déroulement des stages pratiques et dans le suivi de leur mémoire professionnel. Elle possède de plus une solide pratique dans l'accompagnement des professionnel·le·s du champ du handicap et de l'appui à la parentalité.

– **Marion MORNET**
Conseillère conjugale et familiale, elle est responsable régionale du numéro vert *Sexualités, contraception, IVG* et référente PACA du programme national *Genre et Santé sexuelle*. Elle possède aussi une expérience professionnelle dans la coordination d'actions de soutien et de prévention dans le cadre pénitentiaire et une pratique des dynamiques communautaires dans le champ du VIH. En formation, elle intervient sur les thématiques liées à la santé sexuelle et sur l'articulation genre et violences.

– **Coralie GODEAU**
Conseillère conjugale et familiale, elle est responsable des interventions scolaires dans le cadre de l'éducation à la sexualité. Elle accompagne les professionnel·le·s de l'Éducation Nationale dans la programmation de ces activités et anime ces actions au sein des établissements. Elle participe aussi à la mise en œuvre du programme *Handicap et alors ?* à travers la formation des équipes médico-sociales. En formation, elle vient outiller les stagiaires pour assurer leur mission d'animation de prévention et les interventions collectives en éducation à la sexualité.

– **Sandra PIGNOL**
Conseillère conjugale familiale, elle est responsable de l'animation du réseau local de professionnel·le·s sur les thématiques « Genre, Écoute, Sexualités ». Elle possède une solide expérience dans l'accompagnement à la parentalité et dans la lutte contre les violences dites éducatives, et dans l'encadrement d'équipements sociaux. En formation, elle intervient — entre autres — sur les thématiques liées aux pratiques éducatives.

– **Milena RAFFAILLAC**
Conseillère conjugale et familiale chargée du projet *Handicap et alors?* elle accompagne les institutions, leur personnel et les proches dans une meilleure prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Elle anime des formations et assure des permanences d'écoute dédiées et vient outiller les stagiaires de la formation CCF autour de cette pratique.

Au-delà des personnes mentionnées ci-dessus, l'ensemble de l'équipe du Planning Familial 13 est investie dans le processus de formation des stagiaires CCF. En effet, durant leur stage pratique, les CCF de l'équipe les accompagnent dans l'acquisition d'un positionnement professionnel adapté aux situations rencontrées, autant dans le cadre des permanences d'écoute que dans les animations collectives. Des temps dédiés avec leurs référent·e·s de stage permettent aux stagiaires de développer leur capacité d'analyse de la pratique et l'appropriation des connaissances vues en formation ; de ce fait leur acquisition du métier.

Par ailleurs, tout au long de la formation le Planning Familial 13 mobilise son important réseau de partenaires afin qu'ils interviennent pour partager leur expérience, expertise et pratique de terrain sur les différents thèmes abordés. Ces apports, en complément du travail des formatrices qui assurent la continuité du processus pédagogique, constituent une richesse indéniable de la formation proposée par le Planning Familial 13.

Session 2020/2021 - Informations pratiques

L'activité de notre organisme de formation déclarée sous le n°93130009413 et son inscription au sein de la confédération nationale du Mouvement Français pour le Planning Familial l'habilitent à dispenser cette formation.

Public et prérequis

La formation au Conseil conjugal et familial concerne les personnes souhaitant exercer des activités d'écoute et d'accompagnement relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2010 qui l'encadre (JORF n°0286 du 10 décembre 2010) « *la formation au conseil conjugal et familial est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation ''Education à la vie'' et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale* ». Les personnes qui ne répondraient pas à ces prérequis sont invitées à nous contacter au plus vite afin d'envisager éventuellement avec elles la possibilité d'une formation complémentaire en amont.

Inscription

À réception du dossier de préinscription, un entretien individuel est proposé avec deux membres de la commission formation du Planning Familial 13. L'inscription définitive est soumise à validation par la commission formation, à la signature d'une convention de formation et au versement d'un 1er acompte de 10 %. Le nombre maximal est de 18 stagiaires et l'organisme de formation se réserve la possibilité de différer le démarrage de la formation.

Validation

L'attestation de qualification au Conseil conjugal et familial est soumise à l'avis d'un jury national sur la base des éléments suivants : présence assidue et impliquée en formation, évaluation continue, rédaction et soutenance d'un écrit professionnel, réalisation des deux stages pratiques (rédaction des deux rapports et appréciations des personnes référentes), entretien individuel de bilan réalisé à la fin du parcours.

Durée

La formation se déroulera du 28 janvier 2020 au 15 décembre 2021 sur la base de regroupements mensuels de 3 à 5 jours sur 18 mois suivis d'un temps de rédaction et de soutenance de l'écrit professionnel (voir calendrier détaillé).
Aux 448 heures en centre s'ajoutent 120 heures de stage pratique à réaliser de manière échelonnée en dehors des regroupements (80 heures au Planning Familial et 40 heures dans une autre structure). **Total : 568 heures.**

Horaires et lieu

Les horaires sont de 9h00 à 17h00, 1 heure de pause est prévue pour le déjeuner (non compris ; possibilité d'apporter son repas pour déjeuner sur place : cafetière, bouilloire, vaisselle, frigo, micro-ondes à disposition).
La formation se déroulera à Marseille au siège du Planning Familial 13 au 106 Boulevard National (13003) qui se situe à quelques minutes à pied de la gare Saint-Charles (connexions avec train, car, bus et métro).

Tarifs et prises en charge

Les frais pédagogiques sont de 7 140 euros (devis nominatif sur demande ; les personnes n'ayant pas de prise en charge institutionnelle sont invitées à nous contacter pour établir un échéancier personnalisé).
Les frais de dossier de 60 euros encaissés au moment de l'entretien individuel sont à la charge de la personne et acquis à l'organisme de formation en cas de désistement.
Les prises en charge par les OPCO sont possibles car l'organisme de formation est référencé au Datadock ; la mobilisation du CPF est soumise à un enregistrement de la qualification Conseil conjugal et familial au RNCP qui est en cours d'instruction, cette démarche et les délais associés ne dépendent pas du Planning Familial 13.

Calendrier de la formation au conseil conjugal et familial - Session 2020/2021

Les 448 heures de formation en salle sont réparties en 64 journées de 7 heures selon le calendrier suivant :

40 jours soit 280 heures en 2020 :

Regroupement 1 : 28, 29, 30, 31 janvier 2020 (4 jours).
Regroupement 2 : 24, 25, 26, 27, 28 février 2020 (5 jours).
Regroupement 3 : 24, 25, 26, 27 mars 2020 (4 jours).
Regroupement 4 : 21, 22, 23, 24 avril 2020 (4 jours).
Regroupement 5 : 18, 19, 20 mai 2020 (3 jours).
Regroupement 6 : 17, 18, 19 juin 2020 (3 jours).
--
Regroupement 7 : 15, 16, 17, 18 septembre 2020 (4 jours).
Regroupement 8 : 12, 13, 14, 15, 16 octobre 2020 (5 jours).
Regroupement 9 : 17, 18, 19, 20 novembre 2020 (4 jours).
Regroupement 10 : 14, 15, 16, 17 décembre 2020 (4 jours).

24 jours soit 168 heures en 2021 :

Regroupement 11 : 19, 20, 21, 22 janvier 2021 (4 jours).
Regroupement 12 : 17, 18, 19 février 2021 (3 jours).
Regroupement 13 : 16, 17, 18, 19 mars 2021 (4 jours).
Regroupement 14 : 13, 14, 15, 16 avril 2021 (4 jours).
Regroupement 15 : 19, 20, 21 mai 2021 (3 jours).
Regroupement 16 : 15 et 17, 18 juin 2021 (3 jours avec intervalle pour favoriser les rencontres avec les référent·es).
--
Regroupement 17 : 1, 2, 3 décembre 2021 (3 jours ; soutenances).

Remarque :
Ce calendrier et ce programme restent sous réserve de modifications éventuelles compte tenu de la réforme en cours du texte officiel qui encadre la formation CCF ainsi qu'à des impératifs liés à l'organisation interne de l'organisme de formation et à la disponibilité de certain·e·s intervenant·e·s.

Les 120 heures de stage pratique sont à réaliser de manière échelonnée (voir indications de l'équipe pédagogique) **en dehors des temps de regroupement et jusqu'en juin 2021** (bilan avec la personne référente compris).

Les entretiens individuels à mi-parcours de la formation avec l'équipe pédagogique auront lieu sur RDV à l'automne 2020 en dehors des temps de regroupement.

Les trois rencontres avec la personne référente du mémoire auront lieu en dehors des temps de regroupement.
La date limite pour lui soumettre la dernière version de l'écrit professionnel de fin de formation est le 1er septembre 2021 pour un retour sous 10 jours.

Tous les écrits professionnels de fin de formation devront être remis au plus tard le 30 septembre 2021 (mémoire + rapports et appréciations des deux stages pratiques).

Les entretiens individuels de bilan de fin de formation auront lieu sur RDV au mois d'octobre 2021.

Démarrage de la formation : 28 janvier 2020.
Clôture de la formation : 15 décembre 2021.

Fiche de préinscription à la formation « Conseil conjugal et familial » - 2020/2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Courriel (préciser si personnel ou professionnel) :

Téléphone (préciser si personnel ou professionnel) :

Formation initiale et/ou fonction professionnelle exercée (en cours ou passée) :

Situation actuelle au regard de l'emploi (ex : activité salariée ou libérale, sans emploi avec ou sans indemnisation, allocataire RSA, retraité-e, autre…) :

Mode de financement (prise en charge individuelle ou institutionnelle, si prise en charge par l'employeur indiquer ses coordonnées ainsi que le nom de la personne chargée du suivi et l'OPCO concerné) :

Cette fiche de préinscription est à retourner par courrier postal accompagnée des documents suivants :

O Une lettre exposant vos objectifs et motivations à faire cette formation CCF

O Un curriculum vitae

O La copie des diplômes ou attestations de formation correspondant aux prérequis d'éligibilité à la formation CCF

O Un chèque de 60 euros pour frais de dossier à l'ordre du Planning Familial 13 (encaissé au moment de l'entretien)

et adressée : à l'attention de la responsable de formation
Planning Familial 13
106 boulevard national
13003 Marseille

À réception de votre dossier, l'équipe pédagogique vous contactera (par téléphone ou courriel) pour vous proposer un entretien préalable à l'inscription en formation CCF. Les places en formation sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets sous réserve de validation des autres étapes de l'inscription.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter :
Viviane Frankhauser-Medjahed, responsable de la formation - 04 91 91 66 21 - **viviane@leplanning13.org**